



Contrat de travail cdd

Par Sofiaaaa1414

Bonjour, je vous écris car j'ai débuté un poste en cdd pour une durée de 6 mois et à ce jours je n'ai toujours pas eu mon contrat de travail sachant que cela fait 48 h que je suis dans l'entreprise. J'ai deux questions la première c'est que je ne souhaite pas être embauché en cdi donc comment faire ? Et la seconde question si j'accepte le cdi il me semble que c'est une requalification en cdi car pas de contrat de travail est ce qu'il y a une sanction par l'employeur car j'ai lu qu'il pouvait me payer un mois de mon salaire brut, pouvez vous me renseigner !!! Merci

Par kang74

Bonjour

De quel type d'employeur parle -t- on ?

De quel type de CDD parle -t-on ? (alternance, contrat aidé)?

Par Sofiaaaa1414

C'est un cabinet médical privé et c'est pour pallier une personne en congé de maternité